

Crime de haine

Un crime de haine est toute infraction pénale commise contre une personne ou des biens, et motivée par la haine du délinquant envers un individu à cause de :

- sa race, couleur, origine ethnique, ou nationalité ;
- sa religion ;
- son sexe ;
- son âge ;
- son orientation sexuelle ; ou
- son handicap.

Notre définition d'un crime de haine

Tout événement, qui constitue une infraction pénale, et est perçu par la victime ou toute autre personne comme étant motivé par un préjugé ou de la haine.

Voici quelques exemples d'incidents motivés par la haine :

- injures ;
- comportement menaçant ;
- insultes ;
- courrier humiliant ;
- appels téléphoniques offensants ;
- textos grossiers ;
- agression physique ;
- vol qualifié ;
- harcèlement ;
- intimidation ;
- vandalisme ;
- viol ;
- violence domestique ;
- incendie volontaire ;
- vol ;
- graffiti ;
- dégâts intentionnels ; ou
- agression sexuelle.

Beaucoup d'incidents peuvent être évidents, mais d'autres peuvent l'être moins, par exemple une réflexion entendue par hasard.

Peu importe si l'incident est évident ou non. Si vous sentez que vous avez été victime d'un incident motivé par la haine, veuillez alors nous le signaler.

Signaler un crime de haine

Il est important que tous les crimes de haine et incidents soient signalés, que vous soyez victime ou témoin. Les manières suivantes sont à votre disposition pour signaler un crime de haine :

- en cas d'urgence, composez le 999 et demandez à parler à la police ;
- pour un cas non urgent, vous pouvez toujours contacter la police par téléphone au 01522 532222 ;
- vous pouvez signaler un incident en ligne à l'adresse suivante : www.report-it.org.uk; ou
- vous pouvez trouver de la documentation qui vous permet de signaler un incident (Self-Reporting Pack) ou déposer une déclaration dans un commissariat de police, une bibliothèque, un Citizen's Advice Bureau, ou aux bureaux du conseil municipal.